

**LA DRÔME ET LA  
GRANDE  
GUERRE.  
UN DÉPARTE-  
MENT DU FRONT  
DE L'ARRIÈRE.**

UN OUVRAGE RICHEMENT  
ILLUSTRÉ RELATANT LES  
CONDITIONS DE VIE DES  
POPULATIONS CIVILES.



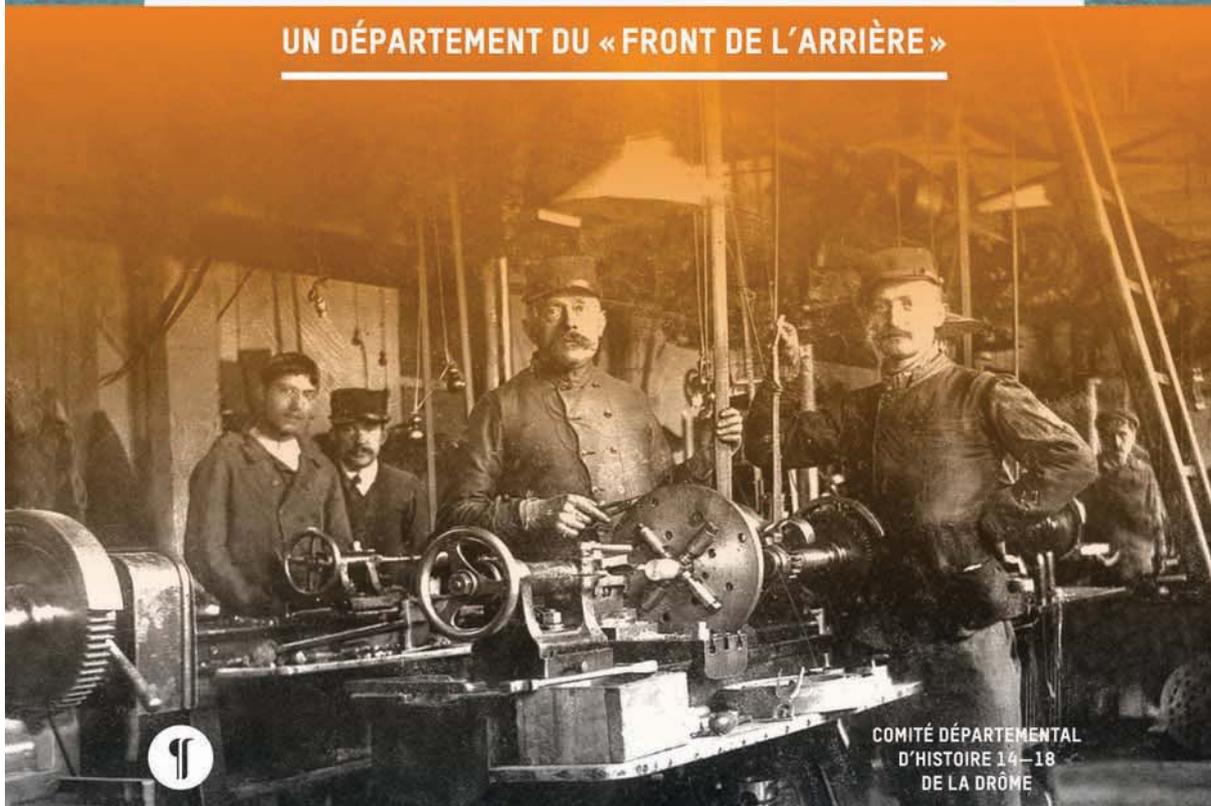
**LIBEL**

ÉDITIONS



# LA DRÔME ET LA GRANDE GUERRE

UN DÉPARTEMENT DU « FRONT DE L'ARRIÈRE »



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
D'HISTOIRE 14-18  
DE LA DRÔME

*La Drôme et la Grande Guerre*

Format : 17 x 24 cm

336 pages

176 illustrations

Impression tout couleurs

# LA DRÔME ET LA GRANDE GUERRE

UN DÉPARTEMENT DU «FRONT DE L'ARRIÈRE»

## PRÉSENTATION

/

Beaucoup d'ouvrages parus pour le centenaire de 1914 font la part belle aux faits militaires. Pourtant, sans sous-estimer combien l'hécatombe des morts et l'horreur des combats marquent notre souvenir, on ne saurait oublier que la mobilisation du pays tout entier et l'effort que cela implique contribuent à expliquer que la mémoire de la Première Guerre mondiale reste vive parmi nous. Au-delà de l'histoire des combattants au front et des faits militaires, il faut faire le récit de la vie des populations civiles, des villes et des campagnes, celui de l'arrière qui a souffert et contribué à la victoire.

La volonté du Comité départemental d'Histoire 14-18 de la Drôme (CDH 14-18) a donc été de mettre à la disposition du public le plus large de nouvelles connaissances montrant comment la Drôme a vécu cette période, sujet jusque là peu étudié. Des historiens professionnels, universitaires, et des passionnés d'histoire ont uni leurs efforts pour reprendre et analyser une documentation qui dormait parfois depuis un siècle.

Le colloque du CDH 14-18 d'octobre 2014 a permis de restituer à un public nombreux et très intéressé le résultat de ces travaux. Ce volume reprend l'essentiel de ces contributions, enrichies d'une importante illustration souvent inédite.

/

# LA DRÔME ET LA GRANDE GUERRE

## UN DÉPARTEMENT DU « FRONT DE L'ARRIÈRE »

### SOMMAIRE

#### PRÉFACE

Alain Sauger

#### 1

##### LES POUVOIRS LOCAUX À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE

L'exercice du pouvoir en temps de guerre : L'administration civile du département de la Drôme en 1914-1918

La justice pénale dans la Drôme

L'évêque de Valence et l'Union Sacrée en 1914

La vie municipale à Valence

La Drôme, terre de refuge

La Drôme, terre de rétention : les camps d'Alsaciens et de romanichels à Crest

Les prisonniers de guerre allemands à Romans

#### 2

##### LA DRÔME OÙ L'ON SOUFFRE ET OÙ L'ON SOIGNE

Les hôpitaux militaires en Drôme

Les infirmières de la Grande Guerre : entre images familières et destins oubliés

#### 3

##### RÉQUISITIONNER POUR NOURRIR ET APPROVISIONNER

Le ravitaillement à Valence

La gestion locale et la gestion locale de la pénurie des combustibles à Valence : 1915-1919

Union Sacrée et convergences agrariennes : les organisations agricoles drômoises de 1914 aux lendemains de la guerre

Trois acteurs de la mobilisation des entreprises

La cartoucherie nationale à Bourg-Lès-Valence

#### 4

##### MOBILISER LES ESPRITS

Union Sacrée, guerre et croisade (1914-1919)

Les protestants et la guerre

Les 14 juillet de guerre (1914-1919)

La Grande Guerre vue par un poète-paysan : Adrien Gilloin

Un poète nyonsais dans la guerre : Adrien Bertrand (1888-1917)

Les spectacles à Nyons durant la Grande Guerre

« Et pendant la guerre, le spectacle continue »

#### 5

##### SE SOUVENIR : LA GRANDE GUERRE MATRICE DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

Les conséquences démographiques de la guerre

Les monuments aux morts de l'arrondissement de Montélimar

Querelle de clocher autour d'un monuments aux morts

Le retour du « boche » : l'évêque de Valence face à la guerre de 1939-1945

Quand l'écrit témoigne de la Grande Guerre

*Je suis mouton comme les autres*, un témoignage sur la Grande Guerre

Écrire la guerre : *Je suis mouton comme les autres*

Annie Pierjean, une auteure de romans pour enfants et la guerre

Les enfants et la guerre 1914-1918

#### 6

##### CONCLUSION GÉNÉRALE DU COLLOQUE

Anne-Marie Granet-Abisset — CDH 14-18

Liste des abréviations

# LA DRÔME ET LA GRANDE GUERRE

## UN DÉPARTEMENT DU «FRONT DE L'ARRIÈRE»

### LE PROJET

#### LE CDH 14-18

**LE COMITE DEPARTEMENTAL D'HISTOIRE 14-18 DE LA DRÔME** a été créé en mai 2012 avec l'ambition de contribuer au renouvellement des connaissances sur la Grande Guerre dans la Drôme. La mission de l'association est double : d'une part faciliter de nouvelles études sur cette période historique et d'autre part restituer à un public le plus large possible le résultat de ce travail.

**LE COLLOQUE DE VALENCE DU 4 ET 5 OCTOBRE 2014** a permis de rendre compte des nombreuses études menées ces dernières années par différentes structures drômoises. Universités Populaires et sociétés d'histoire ont travaillé de concert avec des universitaires, les services d'archives et des collectionneurs privés pour apporter un nouvel éclairage à cette tragédie ouvrant le XX<sup>e</sup> siècle.

**LE FRONT DE L'ARRIÈRE**  
Les trente communications du colloque de Valence dévoilent les conditions de ceux restés à « l'arrière », femmes, enfants ou réfugiés contribuant ainsi au renouvellement de l'historiographie de la Grande Guerre.

#### L'ÉDITEUR

**LES ÉDITIONS LIBEL** publient depuis 2008 des beaux livres illustrés dans les domaines du patrimoine et des beaux-arts, de la sociologie du monde contemporain et de l'histoire, de la photographie.

Les partenaires des éditions Libel sont des photographeurs d'art, des imprimeurs soucieux de l'environnement et des graphistes spécialistes du livre.

*La Drôme et la Grande Guerre. Un département du « front de l'arrière »* s'inscrit dans la ligne éditoriale de notre catalogue en traitant de thèmes qui nous sont chers et que nous prenons plaisir à présenter dans des ouvrages uniques : l'histoire des conflits et la valorisation du territoire régional.

Pour *La Drôme et la Grande Guerre*, nous avons fait appel à Frédéric Mille, graphiste indépendant drômois.

# LA DRÔME ET LA GRANDE GUERRE

## UN DÉPARTEMENT DU «FRONT DE L'ARRIÈRE»

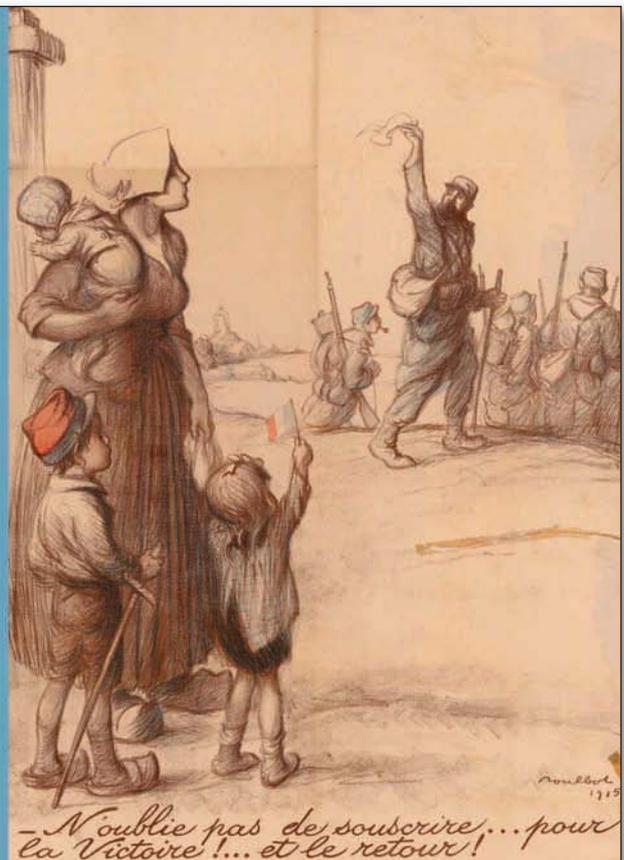
### EXTRAITS

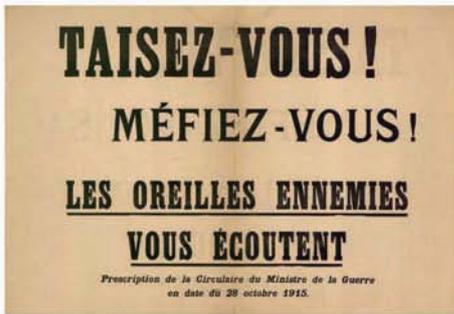
1<sup>er</sup> août 1914. Le battement lancinant du tocsin semble ébranler le monde tout entier. Il va falloir combler les vides laissés par les hommes qui bientôt partent ; on va devoir résoudre des problèmes nouveaux auxquels on n'avait pas toujours songé. « Tout à coup un personnage nouveau est entré dans la pièce », écrit Bergson.

Dans ce monde qui bascule, on s'entre-aide souvent, on se même aussi, en particulier de l'autre qui prend vite les allures de l'ennemi. Les réfugiés alsaciens, les civils fuyant les zones de combat, pour peu qu'ils soient blonds et parlant avec un accent auquel l'on n'est pas habitué, sont un temps internés. Les « romanichets », comme on les appelle, nomades donc nécessairement suspects, seront jusqu'à la fin des hostilités enfermés à Crest.

Pour affronter le climat d'inquiétude générale, on se rassemble autour de la volonté d'Union sacrée. Les autorités religieuses, ralliées à la défense de la République agressée, espèrent que, face à une guerre signe du courroux de Dieu, leurs ouailles reprendront le chemin des églises. Les autorités civiles, un moment subordonnées à l'autorité militaire avec laquelle il leur faudra toujours composer, doivent trouver les moyens de répondre aux nouveaux besoins d'un conflit qui se lit le pays tout entier. L'état de droit demeure la règle, tant dans l'exercice de la justice, où l'urgence d'infractions propres à l'état de guerre demeure anecdotique, que dans le sort réservé aux prisonniers allemands, sort conforme aux grands engagements internationaux.

Au total, le traumatisme de la guerre met en valeur la stabilité d'une société unie autour des valeurs de défense de la patrie qui s'incarne dans la République.





La pose des oreilles confidit les activités à l'ennemi des commodes du prisonnier (1915) - AGO, s.M.C. 235

Les renseignements des passagers étrangers font l'objet d'une surveillance systématique de la police. Ceux qui ne s'acquiescent pas en regardant leur pays d'origine sont souvent accusés d'être engagés dans la Ligue étrangère, pour la durée de la guerre - AGO, s.M.C. 1482



On peut rappeler en revanche que la commune de Crest héberge de juillet 1915 à juillet 1919 un camp d'internement de Tsigènes alsaciens-lorrains, population que son caractère nomade et son appartenance nationale incertaine rendent doublement suspecte aux autorités. Les internés sont astreints à un règlement sévère qui tranche d'ailleurs assez largement avec les mesures de police prises envers les autres catégories de personnes suspectes, traitées avec plus d'égards.

Mais c'est le soutien économique à l'effort de guerre qui mobilise le plus fortement l'administration. La direction des services agricoles est tout entière dévolue à son nouveau rôle d'assurer coûte que coûte le maintien de la production agricole pour les besoins de l'armée et des civils. Pour ce faire, après avoir recensés les besoins auprès des maires, elle s'efforce de fournir des bras en suffisance : main-d'œuvre militaire détachée dans le cadre de permissions agricoles ou équipes de territoriaux dévolues à un canton, réfugiés, prisonniers de guerre et même, à partir de 1916, main-d'œuvre coloniale et étrangère. Le 24 septembre 1917, le préfet, saluant la nomination du député Maurice Long au poste de ministre du Ravitaillement, résume bien cette obsession productiviste : « Produire et se priver ! tel est le double résultat que le patriotisme commande d'obtenir et qui procurera aux Français éloignés du danger l'honneur d'avoir participé à la préparation de la Victoire <sup>22</sup>. » Les services agricoles siègent également dans diverses instances régulatrices telles que le comité d'évaluation des réquisitions et les commissions locales de ravitaillement.

La lutte contre la spéculation et les accapareurs se traduit dès le début de la guerre par la taxation (ou fixation du prix maximum) de certaines denrées, notamment la farine, les pommes de terre et la viande. Ces mesures s'appliquent aux principales communes du département où les citadins viennent se fournir en pain et en viande. Elles touchent moins la population rurale fidèle à ses habitudes d'autoconsommation. Les prix maximum sont révisés régulièrement, en accord avec le ministère du Commerce, pour suivre le cours des matières premières.

En parallèle, préfet et sous-préfets multiplient les appels à la population pour la collecte de l'or dans le cadre de l'emprunt national.

Enfin, la question du ravitaillement des civils rend nécessaire la mise sur pied d'une administration spécifique, dans un contexte de raréfaction des produits de première nécessité et de difficultés de transport.

Le rationnement des civils se manifeste d'abord par la fixation de journées, en semaine, pendant lesquelles la vente de denrées est interdite : journées sans pâtisserie (février 1917), sans viande (mai 1917)... La première alerte sérieuse concerne l'approvisionnement en charbon, qui connaît une véritable crise à l'hiver 1916-1917. En novembre 1916, le bassin houiller de Saint-Étienne, qui représentait le moitié de l'approvisionnement de l'arrondissement de Valence, cesse ses envois, sa production étant réquisitionnée pour les besoins de la Défense nationale. À l'inverse, le charbon continue d'être livré normalement dans le sud du département, approvisionné par le bassin minier d'Alès. Devant cette inégalité criante, le préfet tente d'organiser une distribution équitable en créant un office centralisateur et répartiteur du charbon en décembre 1916. Il sollicite également une augmentation des livraisons en provenance du Gard, qui n'est effective qu'à Valence et laisse Romans, Saint-Vallier ou Saint-Donet privées de charbon. Ses efforts se soldent pourtant par un échec car, selon un

<sup>22</sup> AGO, I N 113, séance du 24 sept. 1917, p. 63.

# 2

LA DRÔME OÙ L'ON SOUFFRE  
ET OÙ L'ON SOIGNE

## LES HÔPITAUX MILITAIRES EN DRÔME

MICHEL BONNEAU

Comment des blessés d'un front de guerre situé à plusieurs centaines de kilomètres de la Drôme se sont-ils retrouvés dans des hôpitaux temporaires installés dans ce département ? Comment et avec quels moyens a-t-on géré cette population ? Qui sont ces blessés ?

DANS L'ORGANISATION NATIONALE DU SERVICE SANITAIRE DES ARMÉES,

LE TRAIN EST LA COLONNE VERTÉBRALE D'UN TERRITOIRE DIVISÉ EN ZONE DE L'AVANT, ZONE DE L'ARRIÈRE, ZONE DE L'INTÉRIEUR.

« Sorti de la zone de front ou zone avant, après avoir reçu les premiers soins d'urgence, le blessé est soigné dans les hôpitaux d'étapes situés dans la zone de l'arrière pour être ensuite transféré par train sanitaire, à partir d'une gare régulatrice, vers un des lieux d'hospitalisation disséminés sur tout le territoire. »

Les hôpitaux temporaires (HT) dont l'organisation était prévue dans de nombreuses localités de la zone de l'intérieur, bien avant le déclenchement du conflit, devaient apporter au service de Santé militaire des ressources nouvelles d'hospitalisation, en vue de faire face aux évacuations des armées en campagne et aux besoins propres des régions.

Les HT sont classés en trois groupes: les hôpitaux complémentaires (HC), s'ils sont contrôlés par le service de Santé des Armées, les hôpitaux auxiliaires (HA), s'ils sont gérés par les sociétés d'assistance au nombre de trois en 1914, la société française de Secours aux Blessés militaires (SSBM) créée en 1864, l'Union des Femmes de France (UFF) créée en 1879, d'obédience protestante, l'association des Dames françaises (ADF) créée en 1881 d'obédience catholique. Le SSBM est la plus importante des sociétés de la Croix-Rouge. Elle accède à la zone des combats et peut concourir au bon fonctionnement des trains sanitaires. Les hôpitaux bénévoles (HB) sont de petites formations créées par des communautés religieuses, de riches particuliers, des comités locaux, à la condition de répondre et respecter un cahier des charges imposé par le SSBM.

La numérotation des hôpitaux temporaires se faisait par région militaire, sans tenir compte du découpage en départements, chaque sigle étant accompagné d'un numéro dépendant de l'association gestionnaire.

Le SSBM: n° 1 à 100, l'UFF: n° 101 à 200, l'ADF: n° 201 à 300. Les HB ont ce même numéro, mais suivi de « bis ». Il est difficile d'avoir un chiffre officiel sur le nombre total de ces hôpitaux<sup>1</sup>: au 1<sup>er</sup> novembre 1914, La France compte 3868 hôpitaux avec une capacité de 362 510 lits, au 1<sup>er</sup> janvier 1915 ce sont 5202 hôpitaux pour 414 052 lits, capacité qui passe à 5305 hôpitaux pour 567 562 lits.

1: Site web de la Croix-Rouge.  
2: Guy, « gg105hop », forum, p. 14-18.

82

LA ZONE DE L'AVANT ET DE L'ARRIÈRE

83

LA ZONE DE L'AVANT ET DE L'ARRIÈRE



L'hôpital complémentaire des Faldays d'Agnoyville, totalement accessible depuis Montélimar pour évacuer les blessés. — AGG, 24-201.

L'hôpital auxiliaire de Chabeuil, le repaire de la zone pour accueillir les blessés en grand nombre des Faldays. — AGG, 100-0-220.



Chabeuil, Drôme, près de CHABEUIL (11000) - Hôpital auxiliaire 215 bis. — La Gazette, campagne 1914-1918.

des femmes », des injures envers des soldats, une rixe entre familles d'internés. Le 25 septembre, à 21 h, heure du couvre-feu, E.B. et A.K. se mettent à jouer de l'accordéon, et une trentaine d'internés dansent dans la grande salle du couvent. Le caporal de service intervient alors avec quatre soldats armés de fusils. Ils sont assaillis par les hommes et les femmes qui chantent *La Marseillaise*. Les soldats ne peuvent s'échapper qu'après avoir mis balonnette au canon. Le lendemain, la garde tente d'agripper B. et K., mais les femmes l'en empêchent. Finalement, le commissaire de police inflige aux feutifs quinze jours de « chambre de discipline » augmentés de privations de sortie. Le camp est consigné pour une semaine.

Le *Crestois* mène campagne: bien que se réclamant des « principes chrétiens », le rédacteur de l'hebdomadaire local, peu après l'arrivée des Romaniçhels, commence à glosier: « À l'ancien couvent des Capucins sont logés des émigrés de nationalités diverses. De cette population, je ne veux rien dire, sinon qu'un poste de soldats monte une garde vigilante... » Très vite, les sous-entendus vont devenir accusations directes. 18 mars 1916, *Le Crestois*, à partir de « la déplorable impression causée par la nationalité douteuse de la plupart de ces internés et la précarité de leurs moyens d'existence » soupçonne les Romaniçhels d'être les auteurs de « disparitions de bois, des coupes de branches droites dans les haies et d'osier dans les osierettes ». 25 mars 1916: « Toute la population verrait avec une évidente satisfaction que ces suspects soient considérés comme des prisonniers ». 16 septembre 1916: « Les Crestois, qui ont à subir le voisinage de tribus aussi interlopes, demandent avec instance que l'internat soit de rigueur ».

En quatre années de séjour à Crest, les « Romaniçhels » ont abondamment alimenté les registres d'état civil: 28 naissances constituent une très forte fécondité. Sur les dix décès retrouvés, six concernent des enfants en bas âge, des bébés même: Édouard Adel, 20 jours, Lina Adel 15 mois, Françoise Meinhardt, 1 mois, Joseph Hoffmann, 2 mois, Madeleine Adel, 2 ans, Yvonne Munck 4 mois. La mortalité infantile est donc importante. Enfin, deux mariages sont célébrés: deux jeunes filles du camp des Capucins épousent des garçons de leur milieu, un vannier et un marchand-forestier.

La fermeture définitive du camp va tarder à venir. La commission franco-suisse, le 25 juin 1918, a annoncé aux internés qu'ils allaient être libérés. Peysson en constate aussitôt les effets: « persuadés qu'ils doivent être prochainement libérés, les internés sont moins disciplinés qu'autrefois et plus arrogants ».

Le nombre de travailleurs diminue à l'annonce de cette libération prochaine, et encore plus après la signature de l'armistice: les internés ont peur d'être absents le jour où on les autorisera à partir. La signature de l'armistice le 11 novembre n'entraîne nullement la libération des internés. Au 1<sup>er</sup> janvier 1919, alors que la guerre est finie depuis près de deux mois, ils sont encore 149 dans le couvent, dont 82 enfants. Dans le même temps, le garde voit fondre ses effectifs: le 8 mai 1918, elle passe de 24 à 21 hommes. Le 30 janvier 1919, l'administration militaire réduit le corps de garde à 18 hommes, dont un sergent et deux caporaux. Le 20 juin 1918, l'effectif passe à 15.

Le nombre d'évasions s'accroît considérablement. Dans la période fin 1918 - début 1919, on enregistre 34 cas. Le 25 juin 1919, on demande encore « de faire fixer les barreaux de fer aux fenêtres » et de surmonter les murs « de fils de fer barbelés ».

Pourtant, le départ semblait sérieusement prévu: le 8 juin, le régisseur Peysson établit avec le commissaire de police un « tableau faisant connaître les localités où désirent se rendre les internés ». Aucun n'a choisi l'Alsace, il est vrai qu'à cette date, le sort de cette région n'est

72

LES PRISONNIERS LOCALS À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE

73

LES PRISONNIERS LOCALS À L'ÉPREUVE DE LA GUERRE

pas établi, ils sont 34 à souhaiter des départements proches de l'Alsace (Vosges, Gers, Haute-Saône, Doubs) tandis que 66 demandent Lyon et sa région et 45, la Bourgogne et le Centre. Sur ce document, la mention « évadé », inscrite après sa confection, traduit dix évasions de dernière minute: visiblement, les internés attendaient depuis si longtemps leur mise en liberté qu'ils n'y croyaient plus.

Le 28 juin 1919 intervient la signature du traité de Versailles, restituant officiellement l'Alsace et le Lorraine à la France. C'était la décision attendue pour relâcher les Romaniçhels: à le mi-juillet, le camp s'est vidé de tous ses occupants. La fermeture officielle est de novembre 1918. Le couvent sera alors restitué à ses propriétaires et aux religieux.

Dans son numéro du 23 août 1919, *Le Crestois* peut se réjouir: « Les hôtes indésirables internés à l'ancien couvent des Capucins ont enfin quitté notre localité... un soupir de soulagement a salué leur départ et... ce n'est pas un "ou revoir" qui leur a été adressé. »

Camp de Romaniçhels de Crest: un groupe de évadés. — AGG.



# LA BAIONNETTE



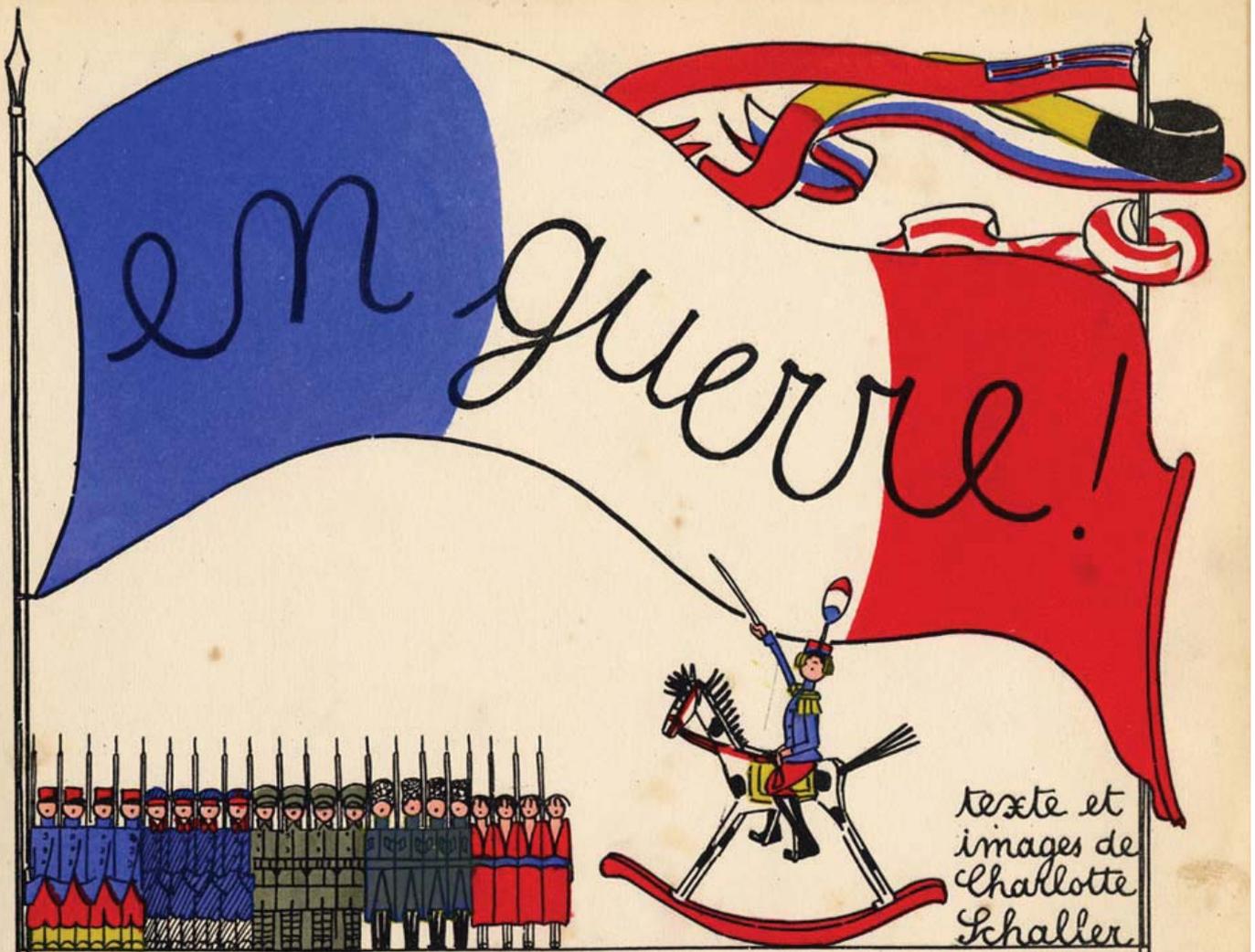
NUMÉRO SPÉCIAL

## LES REMPLAÇANTES

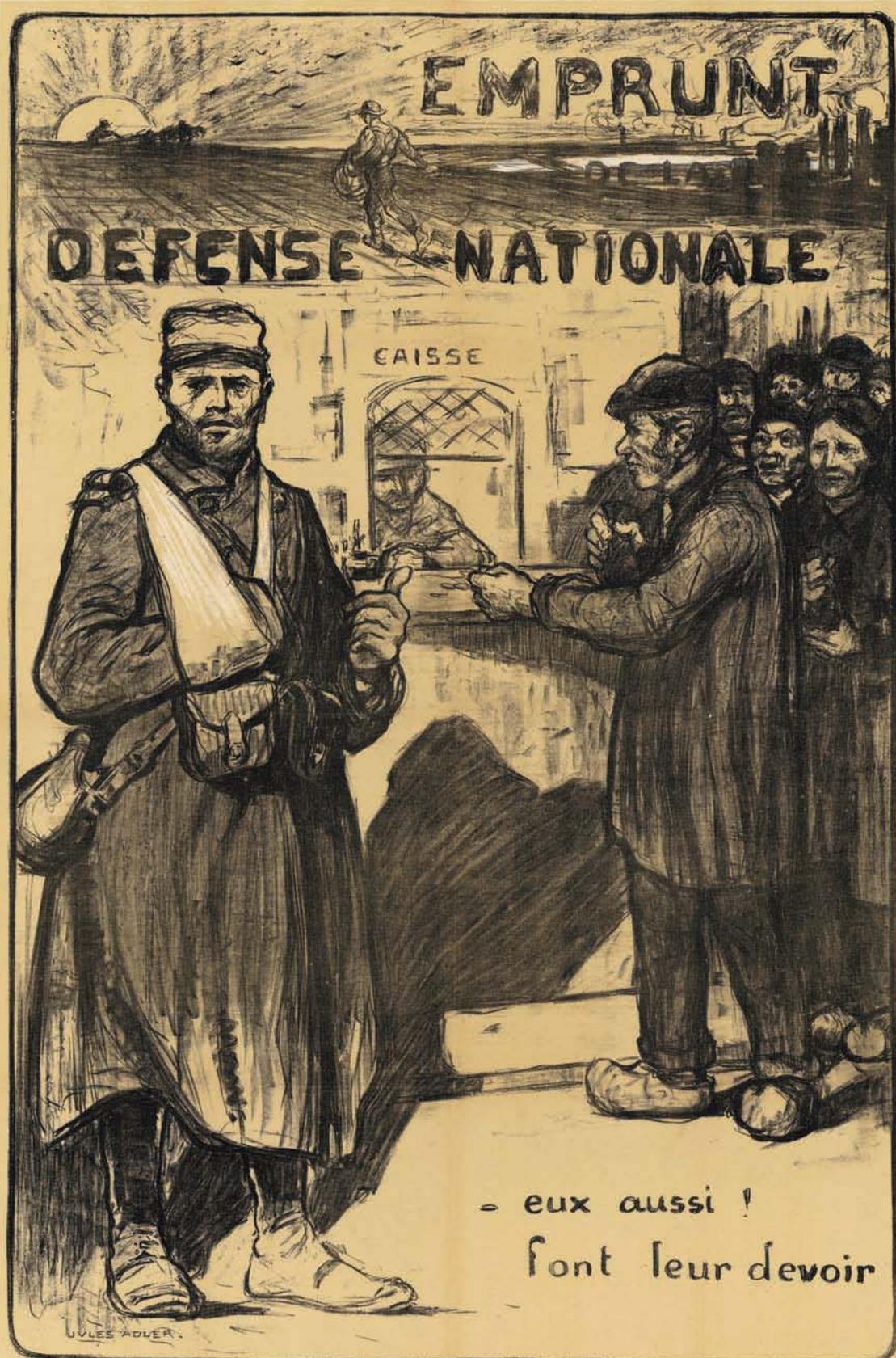
DESSINS DE :

HÉROUARD, TOURAINE, CH. GENTY, HARCET, ANDRÉ ROY,  
DE GASTONNE, TOUZE, GUY DE HÉLÈNE DE LOERME  
et GABRIEL TIMMORY

Ch. Genty



Berger-Levrault, éditeurs 5, rue des Beaux-Arts Paris



- eux aussi !  
font leur devoir

CRETÉ, imp. PARIS

Publié sous les auspices de l'Union des Sociétés de Tir de France  
et de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

## LA DRÔME ET LA GRANDE GUERRE

/

Actes du colloque de Valence  
4/5 octobre 2014  
Mise en page : Frédéric Mille

Édition limitée à 700 exemplaires / Prix de vente public : 30 Euros

/

Le projet a été initié et accompagné par :  
Le Comité départemental d'histoire 14-18  
de la Drôme

/

Contact  
Éditions Libel — Estelle Bourgeon  
9, rue Franklin 69002 Lyon  
T/fax 04 72 16 93 72  
[www.editions-libel.fr](http://www.editions-libel.fr)

